



Principaux résultats des rencontres virtuelles 2020 de la Plateforme Africaine des Organisations mettant en œuvre l'Observation Indépendante de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Date : du 03 au 04 Novembre 2020

Visio conférence

Des 3 sessions initialement programmées pendant ces rencontres virtuelles, 2 ont pu effectivement se tenir aux dates et heures dites. Il s'agit des sessions relatives aux enjeux de l'opérationnalisation des PCI de l'OI et aux risques liés à la diversification de l'OI. Chacune des sessions a été abordée à travers 2 sous thèmes qui balisaient la problématique à aborder. La méthodologie adoptée consistait à laisser les participants réfléchir en 2 sous-groupes pendant une vingtaine de minutes et à consigner leurs réflexions dans un document en ligne créé à cet effet. Les propositions étaient par la suite discutées et amendées en plénière pour arrêter la quintessence essentielle du sous thème. 19 personnes ont pris part à ces événements dont 6 femmes et 13 hommes représentant 9 organisations. Le présent compte rendu récapitule les principaux résultats atteints des deux premières sessions de travail virtuelles.

Thème 1 : Opérationnaliser les PCI de l'OI : quels enjeux ?

Le sous thème 1 avait pour rôle de définir l'opérationnalisation, d'en identifier les principales étapes et l'instance qui devait la prendre en charge tout comme de définir le rôle des membres dans ce processus. Il en ressort que :

- L'opérationnalisation est du point de vue des participants est l'action qui consiste à rendre une ou plusieurs tâche(s) exécutable(s) et par conséquent productive. Dans le cadre de la réflexion sur les PCI, il s'agit pour les membres de la PA-OI de pouvoir les utiliser, d'établir les responsabilités des acteurs en vue d'améliorer la qualité de l'OI et de ses produits.
- Les principales étapes pour opérationnaliser les PCI-OI devront inclure, la cartographie des compétences des membres pour un meilleur suivi; la sensibilisation membres à

l'utilisation des PCI afin de les rendre opérationnels; l'appropriation des PCI par les organisations et le renforcement des capacités des organisations membres. Le secrétariat technique a été désigné à l'unanimité comme l'organisme chargé de l'opérationnalisation des PCI-OI. Il a pour rôle de s'assurer que les PCI restent ce que les membres ont adopté dès le départ et qu'ils soient utilisés comme tel.

- Le rôle des membres de la plateforme dans le cadre de l'opérationnalisation des PCI-OI a été défini ainsi qu'il suit : s'approprier les PCI dans leur travail au quotidien, en les intégrant au fur et à mesure dans leurs stratégies, missions, et dans leurs activités d'OI.

Le sous thème 2 visait à définir les responsabilités de l'organisme en charge de l'opérationnalisation ; présenter les différents cas de figure possibles pour la mise en œuvre ce processus et élaborer le mécanisme de révision du référentiel des PCI-OI.

Il a été convenu que:

- La responsabilité de l'opérationnalisation des PCI-OI a été considérée à deux niveaux.
 - ❖ Au niveau du secrétariat technique, dont les responsabilités sont citées ainsi qu'il suit : veiller sur l'application de la norme ; réguler l'application du référentiel en s'assurant du respect des PCI par les membres ; rappeler gentiment les membres qui s'écarteront du respect des PCI ; veiller à la mise en œuvre des PCI, en essayant de suivre, l'application ; donner plus de visibilité aux PCI; évaluer l'opérationnalisation et actualiser le processus d'opérationnalisation.
 - ❖ Au niveau des organisations membres dont les responsabilités ont été défini comme suit : implémenter ces PCI (appropriation, utilisation et promotion de ces PCI) au niveau des leurs pays respectifs, assurer leur visibilité, noter les difficultés rencontrées dans l'opérationnalisation et transmettre les feedbacks au ST, faire des propositions d'amélioration des PCI au secrétariat technique.
- 3 cas de figure ont identifiés dans le cadre de la mise en œuvre de ce processus à savoir :
 - ❖ 1er cas: Les membres s'approprient les PCI ;
 - ❖ 2ème cas : Les membres s'engagent à mettre en œuvre les PCI ;
 - ❖ 3ème cas : L'administration, cible prioritaire du travail des OI n'intègre pas la dynamique actuel au sein de la plateforme. Dans ce cas il faut sensibiliser l'administration pour les intéresser au référentiel des PCI-OI.
- La mise à jour du référentiel se fera sur la base d'un diagnostic FORCES et FAIBLESSES constatées au niveau des PCI. Le secrétariat technique est l'entité responsable. Il propose les améliorations nécessaires dans le référentiel. Le référentiel est révisé tous les 4 ans au cours d'une assemblée générale (AG). Mais en cas de problème majeur observé lors de l'utilisation des PCI-OI, le secrétariat technique intègre la révision du référentiel à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des membres.

Thème 2 : Diversification de l'Observation Indépendante : opportunité ou menace?

Le sous thème 3 avait pour but de définir la diversification du suivi indépendant du point de vue de la plateforme, identifier les opportunités et menaces de la diversification du suivi indépendant ainsi que les risques pour le concept et d'initier la réflexion pour capitaliser sur la « diversité ».

Les participants ont convenu ce qui suit :

- La diversification doit être abordée du point de vue des champs d'application ou grands secteurs de la GRNE et non du point de vue des approches du suivi indépendant. Elle a été défini comme l'ensemble des secteurs dans lesquels s'applique l'OI: Forêts, Mines, Agro industries, les élections; faune; REDD+, etc.
- De poursuivre les échanges sur les opportunités et menaces de la diversification, compte tenu du fait que le sujet a été abordé du point de vu des approches de suivi.
- Les risques de la diversification par rapport au concept d'OI ont été proposés ainsi qu'il suit : faible disponibilité des ressources humaines ; conflits d'intérêt selon les acteurs bénéficiaires des ressources allouées au suivi ; impact sur la crédibilité de l'observation en générale ; dispersion des énergies ; perte de vue de l'objectif visé, la vision et les missions au sein des organisations ; imputation des erreurs des autres à tous les membres de la plateforme.
- Capitaliser sur la diversité c'est « Tirer son épingle du jeu », se démarquer afin que les faiblesses des autres mécanismes de suivi de la sous-région n'impactent pas sur la Plateforme. Les étapes ont été définies ainsi qu'il suit :
 - ❖ Développer une stratégie/ (niveau de la plateforme) ;
 - ❖ développer une méthodologie de travail reproductible (au niveau de la plateforme/régional);
 - ❖ apprendre des expériences des autres secteurs (regarder ce qui se fait dans d'autres secteur et s'y inspirer) ;
 - ❖ tisser des partenariats;
 - ❖ diffusion des méthodologies;
 - ❖ renforcer les capacités.

Liste des organisations ayant participé aux rencontres virtuelles des membres de la PA-OI

PAYS	ORGANISATION
Cameroun	FODER
	SAILD
	FLAG
Gabon	BRAINFOREST
République Démocratique du Congo	OGF
République du Congo	CJJ
	RRN
République Centrafricaine	CIEDD
	FDD